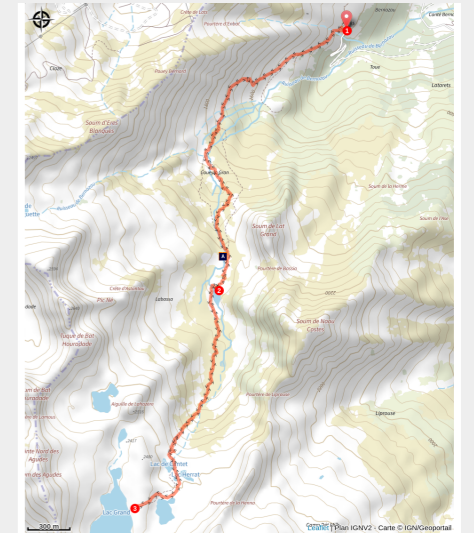


Les lacs d'Ardiden

Vallée de Luz-Saint-Sauveur



Lac de Casdabat ((c) Nadège Imbert)



Réserve granitique de fraîcheur.

Au cœur du massif granitique de l'Ardiden, cheminez du lac de Lagües au lac de Casdabat à la recherche d'un lieu idéal pour pique-niquer ou bivouaquer. Endormez-vous dans le silence de la nuit et la clarté de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 6 h

Longueur : 10.5 km

Dénivelé positif : 1020 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Lac, Pastoralisme, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse

Itinéraire

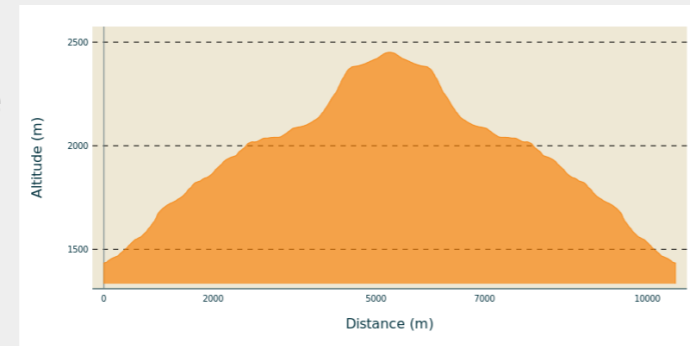
Départ : Parking au terminus de la route pastorale de Bernazaou

Arrivée : Parking au terminus de la route pastorale de Bernazaou

Balisage : — PR

Communes : 1. Sazos

Profil altimétrique



Altitude min 1434 m Altitude max 2451 m

Au cœur du massif de l'Ardiden, cet itinéraire vous mène dans le domaine minéral de la haute montagne et des lacs, protégé par les crêtes granitiques des Agudes.

1. Du terminus de la piste, emprunter le sentier qui monte puis à l'intersection, prendre à gauche. Plus loin, le sentier domine plusieurs granges puis entame une longue montée dans le vallon de Bernazaou. Déboucher sur le Pla de Coueyla-Gran. Le traverser et poursuivre la montée vers le sud.
2. Parvenir à une cabane (abri) et au lac de Lagües. Le longer par la droite. Traverser le déversoir et poursuivre vers le sud. D'abord progressive, la montée devient de plus en plus marquée pour déboucher, au sommet du ressaut, au lac de Cantet. Suivre le sentier qui, dans un dédale chaotique, permet de découvrir les lacs d'Herrat, de Casdabat et le lac Grand d'Ardiden.
3. Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Sur votre route...



La Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) (A)

Les Hautes-Pyrénées compte un territoire de 3000 km² dédié à la protection de la Nuit.

Labellisée en décembre 2013 par l'International Dark Sky Association, la RICE du Pic du Midi est alors la sixième au monde et la première en Europe continentale ! Elle a été créée pour contrer les excès de lumière nocturne et engager une dynamique de développement durable sur le territoire Haut-Pyrénéen.

La zone cœur de la RICE s'étend sur 620 km² et s'appuie sur le tracé d'espaces naturels protégés déjà existants (Parc national des Pyrénées, Réserve Naturelle du Néouvielle, Réserve Régionale d'Aulon). Cette zone cœur de la RICE est intrinsèquement sombre et ne souffre d'aucune pollution lumineuse. Elle est effectivement inhabitée et ne contient aucun éclairage permanent.

La zone tampon de la RICE (rurale, périurbaine et urbaine) développe, quant à elle, des dynamiques de sensibilisation et de conversion de l'éclairage. Ce sont 246 communes qui sont engagées à diminuer la pollution lumineuse des Hautes Pyrénées et retrouver la pureté de leur nuit. C'est une démarche exceptionnelle en France !

Diverses activités et animations sont proposées sur tout le territoire de la RICE pour sensibiliser le public à cette démarche et permettre à tous d'approcher les étoiles...

Plus d'infos : <https://picdumidi.com/fr/pic-du-midi/rice>

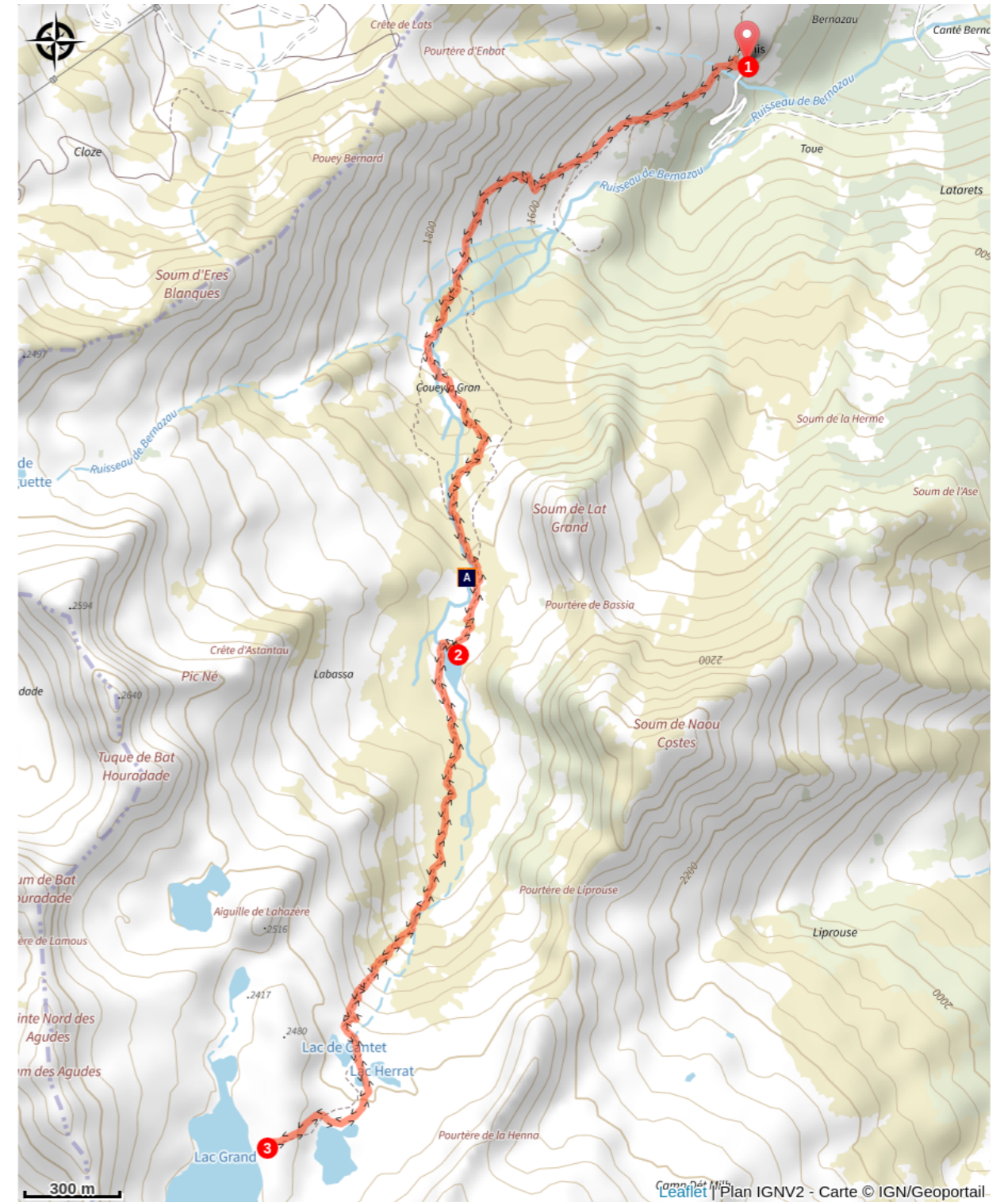
A visiter : la Maison du Tourmalet.

Plus d'infos : <https://www.valleesdegavarnie.com/sit/maison-du-tourmalet/>

(Source texte : RICE)

Crédit : (c) Julien Liron

Sur votre route...



La Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) (A)

Toutes les informations pratiques

i Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

i Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse. Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

! Recommandations

Période de praticabilité :

Itinéraire praticable en l'absence de neige (déconseillé en hiver et au printemps).

Difficultés :

Itinéraire de haute-montagne à n'effectuer que par beau temps.

Accès au départ :

Le départ se trouve au terminus de la route pastorale de Bernazaou (parking de petite capacité) : celle-ci est d'abord goudronnée, puis se transforme en piste. La fin de la piste est quelque peu chaotique.

Veiller à stationner en ne gênant pas les accès pour les autres véhicules et les éleveurs.

Randonner avec un chien :

Les chiens sont autorisés tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Possibilité de pêcher (cartes en vente à l'Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur) et de bivouaquer (feux de camp fortement déconseillés). Abri non gardé au lac de Lagües : veiller à laisser la cabane propre et refermer systématiquement derrière soi.

Face aux animaux et dans les zones pastorales :

- Gardez vos distances et restez calme
- Tenez votre chien en laisse
- Ne vous approchez pas d'un veau, sa mère peut surgir
- Ne caressez pas les animaux ni les chiens de travail des bergers
- Ne traversez pas un troupeau, contournez-le
- Refermez les clôtures

- Ne survolez pas la zone sans autorisation préfectorale
- Source : Commission Syndicale de la Vallée du Barège

Comment venir ?

Accès routier


De Luz-Saint-Sauveur, prendre la D921 en direction de Gavarnie puis, à la sortie du village, prendre la D12 en direction de Luz Ardiden. Après le village de Grust, au 5ème lacets, prendre à gauche la route pastorale de Bernazaou jusqu'au terminus de la piste, au hameau d'Aynis.

Route de Bernazaou - précisions : route d'abord goudronnée, puis la fin sur piste (sur environ 1,5 km - état de la piste variable, prudence). Stationnement de très petite capacité.

Parking conseillé

Terminus de la piste de Bernazaou (attention, parking de petite capacité)

Accessibilité

 Chien autorisé en laisse

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Luz-Saint-Sauveur

Place du 8 Mai, 65120 LUZ SAINT SAUVEUR

ot@luz.org

Tel : +33 (0)5 62 92 30 30

<http://www.luz.org>

